



Calendrier

Dates Activités Lieu horaire Accessibilité

Août 2010

Mercredi 04.08	Permanence rencontre	local	17 h 30
Mercredi 11.08	Permanence rencontre	local	17 h 30
Mercredi 18.08	Permanence rencontre	local	17 h 30
Mercredi 25.08	Permanence rencontre	local	17 h 30

septembre 2010

Mercredi 01.09	Permanence rencontre	Local	17 h 30
Mercredi 08.09	Permanence rencontre	local	17 h 30
Mercredi 15.09	Permanence rencontre	local	17 h 30

Préparation et consignes diverses pour le Forum

Samedi 18.09 Chambéry 4^{ème} Forum Régional de Généalogie
Dimanche 19.09 Le Manège à Chambéry

Nos réunions

On peut considérer que nos réunions du mercredi sont un succès, en effet à chacune d'elles, nous sommes toujours plus d'une dizaine de personnes, et chaque fois nous avons la visite de « touristes » (membres de Maurienne Généalogie ou non) qui viennent nous rendre visite pour faire connaissance, ou glaner des renseignements sur leurs ancêtres



Ces touristes en vacances en Haute Maurienne ont des ascendants mauriennais à Valloire et à St André, ils sont venus faire connaissance avec M.G, et surprise, ils ont découvert une cousine « Serain » en la personne de S. Benard

Trilogie d'une péripétie survenue en 1856

1 - Sauvetage dans l'Arc de Mme DELEGLISE

Récit de ce sauvetage trouvé dans les délibérations du conseil municipal de Villargondran le 16 juin 1856.

« L'an mil huit cent cinquante six et le seize juin à Villargondran le conseil délégué de cette commune dûment réuni dans le local ordinaire de ses séances, aux personnes de MM Rollet Jean Antoine et Rambaud Jean Baptiste sous la présidence de Mr Exartier Philippe, syndic assisté du secrétaire Mr Bonnivard, notaire invité à exposer les faits qui se sont passés et les traits de courage qui ont été exécutés dans les journées du trente et trente un mai dernier pour opérer le sauvetage de la nommée Deléglise Françoise de St Martin la Porte, surprise par l'irruption de la rivière, sur la route royale au pied de la descente du pont de St Julien, rapporte comme suit les faits qui sont parvenus à sa connaissance. Par suite des pluies ininterrompues tombées pendant la journée précédente, la rivière d'Arc avait subi une crue extraordinaire qui occasionna la rupture de la route au pied de la descente du pont de St Julien.

La nommée Deléglise Françoise qui se trouvait alors à une faible distance du point de rupture, n'a pas eu le temps de fuir, et s'est trouvée recluse à la route même, devenue une île; encore cette île devenait elle sensible surtout en largeur par la corrosion des eaux sur le ravin de la route, qui sauf du côté où elle était diguée, ne consistant qu'en un terrassement disparaissait en quelques endroits à vue d'œil.

Plusieurs personnes dévouées s'empressèrent bientôt d'organiser des moyens de sauvetage, tant sur la rive de St Julien que sur celle de Villargondran.

Profitant du point de communication conservé par le pont de Villarclement, on prit une longue corde par chacune des extrémités et on alla en remontant sur chaque rive, mais l'impétuosité des flots fit rompre cette corde. Alors différentes personnes, entr'autres des ouvriers anglais, voulaient se jeter à la nage; le nommé François Papoz fils de Jean Antoine avait déjà quitté ses habillements; mais sur l'évidence d'une mort certaine et d'un sacrifice inutile on les retint; et comme la nuit arrivait on renvoya au lendemain pour organiser de nouveaux moyens plus sûrs et plus efficaces.

En attendant on alluma des feux pour avertir la femme qu'on ne l'abandonnait point et qu'on s'occupait activement de la sauver.

Pendant la nuit on se procura de nouvelles cordes plus fortes et procédant comme la veille on parvint à remonter la rivière jusque vers l'île tenant la corde au moyen de pieux fortement fixés en terre, sur chaque rive, on put l'élever suffisamment au dessus des flots.

Sitôt que la corde fut fixée, un anglais qui était sur la rive de St Julien s'y élança dessus et sans autre qu'a l'aide de ses mains et de ses jambes se glissa en quelque sorte le long d'elle et parvint le premier vers la femme; épuisé par ce trajet il se laissa tomber à terre et y resta quelques instants comme anéanti.

Du côté de Villargondran les personnes qui étaient présentes et qui s'étaient pourvues d'une poulie, portant suspendue une planche comme le bassin d'une balance, voyant que l'anglais n'avait aucun moyen de sauver cette femme, ou même de se sauver lui même, songèrent de mettre à exécution celui qu'elles avaient préparé. Le même François Papoz, qui était déjà prêt à s'embarquer sur la planche lorsque l'anglais était parti de la rive opposée, se présenta de nouveau et montant sur cette espèce de nacelle, la fit progresser vers l'île à l'aide d'une seconde corde qu'il tenait dans ses mains, il parcourut ainsi la plus grande partie de l'espace; mais près d'arriver, la poulie fut arrêtée par un gros noeud qu'on avait fait pour ajouter la corde, Papoz ne pouvant lui faire franchir cet obstacle, se suspendit par les mains à la corde et parcourut en progressant ainsi avec les bras l'intervalle qui le séparait encore du but.

Mr le syndic ajoute que cette circonstance lui avait passé de la mémoire lors de ses réponses à l'interrogatoire de Mr le juge du mandatement et qu'il se fait un devoir de la mentionner ici pour rendre justice à la vérité.

L'anglais étant revenu de son épuisement, Papoz lui remit une corde attachée par une extrémité à la nacelle, que l'on avait fait parvenir jusqu'à l'île en faisant subir un mouvement à la corde tendue pour faire arriver le noeud jusqu'au-dessus d'elle, puis remontant sur la planche il commença son retour; mais le déplacement de la corde avait amené en avant un nouveau noeud qui l'empêchait d'atteindre le rivage; il profita alors d'une autre île qui correspondait à la corde et coupait cette branche de la rivière en deux, s'y arrêta, et y attendit la femme et l'anglais qui y parvinrent, la femme d'abord, l'anglais ensuite, comme il y était parvenu lui-même; puis faisant signe de remettre la corde dans sa première position de manière à ce que le noeud fut attiré vers le poteau du rivage, il fit embarquer de nouveau la femme qui atteignit enfin le rivage, l'anglais partit ensuite et puis Papoz qui arriva le dernier.

Ainsi délibéré à Villargondran les an jour et lieu que dessus
Exartier Philippe Rollet Pierre Antoine, Rambaud Jean Baptiste
signé Bonnivard

2 - EX-VOTO

Après avoir lu cette délibération du Conseil Municipal de Villargondran concernant le sauvetage de Mme Deléglise, notre sympathique secrétaire adjointe D. BOIS vivant, et travaillant sur le patrimoine de St Martin la Porte m' a fait part de ses « trouvailles ». Elle savait qu'il existait, dans la chapelle de La Porte un ex-voto concernant Mme Deléglise et une inondation de l'Arc. Mais elle ne connaissait pas la raison de cet Ex-voto.

Et on reparle encore de Françoise Deléglise dans l'histoire du cimetière de St Martin la Porte à cette époque.
(voir n°3)

Petit rappel (pour ceux qui l'auraient oublié) la signification et l'origine d'un EX-VOTO ?

Un ex-voto est une offrande faite à un dieu en demande d'une grâce ou en remerciement d'une grâce obtenue. Ces objets peuvent prendre de multiples formes : plaques anatomiques, crucifix, tableaux, mais aussi, selon les régions et les sujets des prières : maquettes de bateaux, t-shirts de sportifs, volants d'automobiles, médailles militaires, etc.

Locution latine, *ex voto* signifie « d'après le vœu » (« conformément à ce qui a été souhaité »). Se dit aussi, par dénigrement, d'un mauvais tableau dont le sujet est pieux.

- Les dictionnaires en proposent tous une définition, à quelques variantes près, similaires : « objet placé dans un lieu vénéré en accomplissement d'un vœu ou en signe de reconnaissance ».

- Les encyclopédies liturgiques renvoient aux termes officiels de la législation canonique : *Donarium, Donaria, Donaria votiva et Tabellæ votivæ*.

Cette définition distingue deux aspects primordiaux pour la compréhension du geste votif : le dépôt d'un objet destiné, soit à appuyer une demande auprès d'une divinité, soit à remercier d'une grâce obtenue, le premier est ainsi dit propitiatoire, le second gratulateur.

L'*ex-voto* n'a d'autre valeur que celle qui lui est accordé par le sens qu'on lui donne. Qu'il soit une fine sculpture de marbre ou un simple tesson, il n'est jamais que symbole et n'a d'autre singularité que celle qui tient à sa fonction ; la qualité, les performances artisanales et techniques n'interviennent pas dans son statut exclusivement sociologique.

Historique

La notion d'ex-voto est originellement en corrélation avec celle de divinité ; il serait ainsi possible d'en faire remonter la notion dès les ères néolithiques ou dans les civilisations égyptienne et mésopotamienne.

Cependant les premiers dépôts votifs attestés sont localisés à Chypre aux environs du 1^{er} millénaire av. J.-C. En droite filiation, semble-t-il, de l'usage qu'en firent les Grecs, les Étrusques et le monde romain usèrent abondamment de l'ex-voto.

S'il paraît attesté que l'ex-voto n'a pas pris part aux rites religieux gaulois, il sera *a contrario* parfaitement assimilé en Gaule romaine, particulièrement dans le cadre du culte de l'eau et des divinités guérisseuses.. Représenté parfois par l'objet même du vœu, une jambe, un sexe, une oreille, l'ex-voto romain et gallo-romain est parfois revêtu

de la formule latine abrégée V.S.L.M. *Votum Solvit Libens Merito* (Il s'est acquitté de son vœu, de bon gré, comme il se doit.).

Certainement héritées du paganisme, ces coutumes perdureront au sein du haut christianisme. Dans un premier temps combattu par l'Église durant le Haut Moyen Âge, le dépôt d'ex-voto sera normalisé sans être toutefois rattaché à aucun exercice liturgique officialisé. Dans toute la chrétienté, le fait votif sera intégré aux manifestations culturelles et aux pèlerinages. En aparté des cultes officiels, la religion populaire usera des ex-voto parfois aux frontières de la superstition, voire de la profanation. Le christianisme occidental aura alors un effet catalyseur sur leur usage qui se diffusera dans les colonies (spécifiquement en Amérique latine) ; la religion orthodoxe en étendra, elle, l'usage jusqu'en Asie mineure.



*Ex-Voto (peinture signée Couvert 1856)
Déposé dans la chapelle à La Porte
« inondation de l'Arc » - « St Julien 31 mai 1856 »*



3 - A propos du cimetière de St Martin La Porte

Article de D. Bois paru dans le livre « Mauriennes Maurienais vers 1860 »

Comme dans la plupart des villages, le cimetière de St Martin la Porte voisinait l'église. Dès 1840, son agrandissement était envisagé et un terrain (certainement l'emplacement de la dernière cure) avait été acheté au Docteur DURAND. Mais le projet ne s'est jamais réalisé et les curés de l'époque en ont profité pour agrandir leur jardin, planter de la vigne.

Ce n'est que 18 ans plus tard que le problème du cimetière revint d'actualité. Mais là, il ne s'agit plus d'agrandissement mais de déplacement sur un terrain situé au lieu dit « mas de la gouttière » ou « grande gerce » (sa situation actuelle.). Donc dès le 13 juin 1858, le syndic et le conseil communal votent le déplacement du cimetière.

Immédiatement, le propriétaire et les habitants avoisinants l'accès au cimetière projeté, s'élevèrent contre cette décision. C'est par une lettre à l'intendant général de Chambéry, qu'ils firent part de leur mécontentement et de leur opposition.

Les raisons invoquées étaient les suivantes :

- Pourquoi n'utilisons nous pas le terrain acheté en 1840 ce qui éviterait une double dépense.
- La distance avec les habitations est trop faible (moins de 50 m).
- Accès très difficile surtout l'hiver (glace), escarpé et très étroit avec impossibilité de l'élargir sans démolir des maisons d'habitations. De ce fait, impossibilité de croiser les convois funèbres pour les paysans rentrant leur récolte.

Cette lettre fut signée par 70 chefs de familles de St Martin sur environ 130 résidents dans la commune. Malgré le décret royal du 24 juillet 1859 déclarant l'affaire d'utilité publique et ordonnant l'expropriation, de nombreuses lettres de revendication vont être envoyées aux autorités de l'époque : l'Intendant de Maurienne, le Ministre de l'Intérieur à Turin et même Napoléon III.

De nouvelles raisons furent trouvées : émanations, infiltration : « les irrigations et arrosages charrieront une eau corrompue par le voisinage des décompositions cadavéreuses [...] le vent charriera des miasmes pestilentielles ».

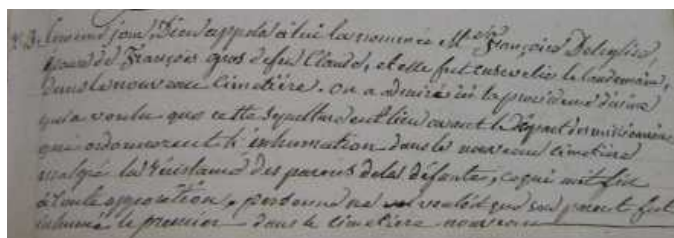
Le chantier du cimetière, confié à l'entreprise Prarioz Joachim attaquera au début de l'année 1860. Les travaux furent émaillés de plusieurs incidents. Dans la nuit, de l'eau était dirigée sur les travaux du jour.

Après bien des difficultés, le nouveau cimetière fut béni le 3 décembre 1860 à l'occasion de la Mission, mais apparut un nouveau problème : personne ne voulait se faire enterrer le premier..

D. Bois

Et c'est là que de nouveau on reparle de Françoise Deléglise

Décédée le 3 décembre 1860. Il semblerait que la providence soit venue au secours du Révérend curé de la paroisse car on peut lire



dans les archives de la paroisse (photo ci-dessous) :

« Dieu appela à Lui la nommée Françoise Deléglise, épouse François Gros de feu Claude, et elle fut ensevelie le lendemain dans le nouveau cimetière.

On a admiré ici la Providence divine qui a voulu que cette sépulture eut lieu avant le départ des Missionnaires qui ordonnèrent l'inhumation dans le nouveau cimetière malgré la résistance des parents de la défunte, ce qui mit fin à toute opposition, personne ne voulait que son parent fut inhumé la première dans le cimetière nouveau »

Marie Françoise Deléglise était née le 14 août 1801, mariée le 30 mai 1820 à François Gros. Décédée le 3 décembre 1860 elle était âgée de 59 ans.

Elle nous aura laissé un bel exemple de ce que peut être un EX-VOTO, et la présence de la Vierge au dessus des flots déchainés prouve son attachement profond à la religion catholique, et sa foi profonde !

Visite de nos cousins d'Amérique

Archie Arnold américain de 91 ans et sa famille en visite dans le berceau de leurs aïeux. . . .

Une belle histoire: Il y a 114 ans, Pierre et Marie Durieux, un couple du Châtel, prenait la route du Canada puis des États-Unis avec leur petite fille Alphonsine, née en 1895. Aux USA, celle-ci allait donner naissance à Archie.

C'est en 1992 qu'Archie Arnold a entrepris des recherches sur sa famille maternelle. Depuis 2006, Archie et son neveu Scott Shane reviennent à l'occasion retrouver leurs racines mauriennes. Avec l'aide de Joseph Durieux et Michel Clément, entre autres, Scott vient d'ailleurs de terminer l'écriture d'une véritable « bible généalogique » sur les ancêtres et les descendants d'Alphonsine Durieux en France, au Canada et aux États-Unis.

C'est ainsi que durant une semaine, ce fut un véritable pèlerinage sur les traces de leurs anciens, et des lieux où ils vécurent,

- Samedi 10 juillet : réception de la délégation au complet soit huit personnes dont Archie et Emie, à la mairie du Châtel par le maire R Favier.
- Dimanche 11 : visite guidée de Montgellafrey, Montaimont, Montpascal avec les maires de Montaimont et Montgellafrey.
- Lundi 12: départ de sept personnes, il est resté Scott l'auteur du livre
- Mardi 13 : Scott est allé applaudir Lance Amstrong au col de la Madeleine lors du passage du tour de France.



*Remise du livre aux Archives Départementales de Chambéry
De G à D Scott, Luquet Directeur des Archives Départementales de Chambéry, Clément et Faucher*

- Jeudi 15 : réception aux Archives Départementales de Chambéry par Jean Luquet à qui Scott a remis son ouvrage
- Vendredi 16 : Scott a remis son livre aux Archives du Diocèse de St Jean au Père Prieur et à M Caporizo.
- lundi 26 : repas d'adieu de Scott au col de la madeleine avec quelques membres de Maurienne généalogie dont Aimé Faucher, Marlène Dupraz, Jeannine Lefebvre et d'autres, à noter que Mrs JJ Chopard et M me Vinit étaient aussi présents le samedi 10 juillet au Châtel.

Souhaitons un bon retour à nos américains. Nous espérons en ce qui nous concerne, le Président Jean Marc Dufreney et moi-même, (nous étions absents en vacances) avoir l'occasion de les rencontrer lors d'une prochaine visite

J Duc



*Remise du livre aux Archives Diocésaines de St Jean de Mnne
De G à D Clément, Père Prieur, Scott, Caporizo*

*Que vous soyez généalogiste, ou non,
Venez nous rendre visite
Le samedi 17 ou le Dimanches 18 septembre au :
4ème Forum Rhône Alpes de Généalogie et Histoire
Au Manège à Chambéry*



Jean Marc et Pierrot vont faire le maximum pour que Maurienne Généalogie soit à la hauteur de cet événement dont elle est partie prenante en tant que coorganisatrice avec

Le C.G. S et l'A.R.E.D.E.S.

Citations

Beaucoup d'arbres généalogiques ont commencé par être greffés
Samuel Johnson

La généalogie une science rigoureusement inexacte à cause des bâtards

Léon Campion

On demande homme-tronc pour fondation arbre généalogique

Pierre Dac